COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

E 2020 53 L0 0370 008 – CHAMP PRE REGION 35 ANS DAMES 2020 –
RESP Yannick DESPLANQUES ET Viviane KERMORGANT (coordonnées ci après

PHASE QUALIFICATIVE POUR LA PHASE REGIONNALE

Le manque d'inscription d'équipe ne permettant pas de faire une poule, le championnat ne comportera qu'une seule rencontre comme suit :

US CHAMBRAY1 RECOIT AC AMBOISE 1

US CHAMBRAY 1 : Adrien MOINEAU – 06 79 52 68 34 – adrien.moineau@outlook.fr
AC AMBOISE 1 : Valérie JOLIVET – 06 18 88 16 73 – valerie_moulin@sfr.fr

Rencontre à faire entre le 14 septembre et le 12 octobre.
Pour pouvoir saisir la feuille de match merci de contacter le responsable du championnat par email copie comité (comite.indre-et-loire@fft.fr) afin de transmettre la date de rencontre prevue.

RESPONSABLE DE CE CHAMPIONNAT :

Yannick DESPLANQUES 06 13 18 53 51 – yannickdesplanques@hotmail.fr
Vivianne KERMORGANT 06 08 58 25 43 – jovi.kt@sfr.fr

RESPONSABLE DE LA COMMISSION SENIORS PLUS :
Christophe VENET – 06 74 91 00 53 – tofas37@hotmail.com

CE CHAMPIONNAT SE JOUE AVEC LES CLASSEMENTS DE SEPTEMBRE 2019 (sortie le 09/09/19) JUSQU'AU BOUT DE LA COMPETITION
LES JOUEURS PARTICIPANTS DOIVENT ETRE TITULAIRES DE LA LICENCE 2020 AU PLUS TARD LE 14 SEPTEMBRE 2019

REGLEMENT (joueurs nés en 1985 et avant)

- Dans ce championnat, un joueur de 45 ans et plus peut participer à condition de ne pas avoir joué dans le championnat +45 + 55 ou + 65 ans ou +70 ans Messieurs pour la saison sportive 2020

- Une personne qui aura joué 1 fois dans ce championnat ne pourra pas jouer en phase départemental 35+ qui évoluera en janvier-février 2020.

Pré-régional : poule qualificatif au championnat régional

- 3 simples et 1 double. Les joueurs de simple peuvent jouer le double.
- En cas d'égalité à l'issu de la rencontre, un second double sera joué en 1 SJD de 10 points avec 2 points d'écart (les joueurs de simple peuvent participer à ce second double).

- ordre des rencontres : simples 3 ,2, 1 puis double puis éventuel second double.

- **simple : format 2 soit 2 sets à 6 jeux. 3ème set en SJD en 10 points avec 2 points d'écart . Jeu décisif aux 2 premiers sets.**

- **double : format 2 soit 2 sets à 6 jeux. 3ème set en SJD en 10 points avec 2 points d'écart . Jeu décisif aux 2 premiers sets – PAS DE POINT DECISIF**

- entente de club non autorisée.

-un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO

Attention : le club recevant doit saisir la feuille dans les 48h au maximum à compter de la date de la rencontre
Sur INTERNET en se connectant sur la « GESTION SPORTIVE » (http://www.gs.applipub-fft.fr)

Pas d'envoi de feuille de match au comité :
En cas de litige ou erreur de saisie, scanner la feuille de match à
Yannick DESPLANQUES et Viviane KERMORGANT en mettant en copie le comité